

Chute d'une étudiante : l'UCLouvain suspend toutes les activités étudiantes

Une étudiante de l'UCLouvain a fait une **chute d'un 2^e étage**, dans la soirée du mardi 28 septembre 2021. Elle participait à une **activité au cercle Adèle**, de la Faculté de droit et de criminologie. L'étudiante a rapidement été emmenée à la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies. Son état de santé est jugé préoccupant par l'équipe médicale qui l'a prise en charge.

Par respect pour l'étudiante blessée et sa famille et dans l'attente d'informations complémentaires sur les circonstances de l'accident, **l'université a immédiatement décidé de suspendre l'ensemble des activités liées à l'animation étudiante (baptêmes, soirées, etc.) sur tous ses sites et jusqu'à nouvel ordre.**

L'université a également pris la **décision de fermer le cercle Adèle**, jusqu'à nouvel ordre.

Une **enquête interne a été ouverte** au sein de l'université afin de faire toute la lumière sur cet accident.

Toutes les pensées de la communauté universitaire vont avant tout à cette étudiante, à sa famille et à ses amis. Un **soutien psychologique** a été mis en place par l'université, à l'attention des amis et de l'entourage de l'étudiante blessée.